AR Prefecture
024-200040400-20230322-2023_67-DE
Reçu le 27/03/2023

2023/67 du 22 mars 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire

****

Le 22 mars 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Celles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 15 mars 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Edwige Badel -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Xavier Garreaud (Commune de Segonzac)
Titulaires absents	10	Christine Berthé – Lisa Boyer – Joël Constant – Nicolas Platon – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Patrick Lachaud
Procurations	6	Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Bernard Saint Martin à Joëlle Saint Martin Jean-Claude Arnaud à Jean-Pierre Chaumette Denis Ferrand à Julie Bordet Patrick Lachaud à Muriel Morlion

AR Prefecture

024-200040400-20230322-2023_67-DE
Reçu le 27/03/2023

DELIBERATION N° 2023/67 : (Code Nomenclature /751)
DATE : 22 mars 2023
RAPPORTEUR : Didier Bazinet
OBJET : Autorisation donnée au Président de déposer des demandes de subvention au titre du Fonds Vert, du fonds Friche et de la DETR pour cofinancer la réhabilitation du bâtiment qui accueillait l'entreprise Besse et Aupy

Considérant la liquidation de l'entreprise Besse et Aupy, l'offre de reprise à 40 000 euros déposée auprès du mandataire judiciaire et du jugement rendu par le Tribunal de commerce en date du 2 mars retenant l'offre proposée par la CCPR pour l'acquisition du foncier (5 parcelles pour un total de 16 365 m²) suite à une audience qui s'est tenue le 23 février 2023 ;

Considérant la nécessité de réhabiliter à présent le bâtiment pour que le site soit de nouveau fonctionnel afin d'y accueillir une activité économique ;

Considérant que l'estimation prévisionnelle des travaux est de 700 000 euros HT ;

Considérant l'identification des trois opportunités suivantes de co-financements des dépenses d'investissement :

- la DETR au titre de la réhabilitation/rénovation de bâtiment publics, du développement économique et de la transition énergétique ;
- le Fonds Friche au titre de la réhabilitation de friches industrielles ;
- le Fonds Vert au titre de l'axe dédié aux friches industrielles.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à solliciter des aides au titre du Fonds Vert, du Fonds Friche et de la DETR ;
- de déposer les dossiers de subvention auprès de l'Etat et de la Préfecture de Dordogne pour examen des demandes.

Francis Duverneuil ne prend pas part au vote.

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 54
Votes contre :0
Abstentions :0

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet
Signé électroniquement le 25/03/2023 à 13:39
par Didier BAZINET

La secrétaire de séance du 22 mars 2023
Murielle Cassier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 25/03/2023 13:38:07